

500,000

Demander 500 £. et mit le revenu de 8 U £

C'est une besonnying van den brand te
schen (Holl. m. 50) die de Willem
aan de hand van mijn wijnt loote uiluynd)

On donnera M. Fuglandius 1400 £ pour
son appoint. M. Frankein aura la charge
d' Ephorus auprès le jeune prince de l'Electeur
palatin. Ce qui luy vient du ciel. Car il croyoit
ici trouver son compte et se trouver de ce en
les esprances.

Qui fedit Dominus felix navigat unda,
Fidens principibus ventus et aura levit.

J'espère que vous aurez obtenu le delay jusques
aux vacances pour le procès d' Hongrie et que
vous pourrez ici bientôt estre de retour ou
vostre presence est necessaire pour vostre
interet et utile pour celui de S. A. etc.

21 de May 1656.

D. de Willem.

R. Prins. 18 May 56.

Monsieur mon frere,

Mon Altesse Madame et nous tout sommes très
plaisamment satisfaits des témoignages de vol
onté et les obligations que la maison vous a tout
trop manifestées pour vous fournir dans la demande
de retourner chez vous. Et comme nous étions en
prochaineté de recevoir la-dessus le command' de
S. A. Mad. votre lettre particulière du 10 nous a
divertis de cette délibération par la conférence
que vous avez obtenue et par l'avis que vous
donnez avec raison contre vous mesmes. Car puisque
la cour delibere et que l'indisposition du rapporteur
continue et qu'on tache de ruiner ce que nous
nous étions conservé d'espoir, il est nécessaire
que vous demeuriez encore dans ceste exil fuyant.
Pour la liquidation des rentes avec la douzième
de Co Jean [van Nassau?] nous avons parlé avec
M. de May pour savoir s'il n'y auroit

moien de preparer et rebouter ici l'affaire
pour l'achever plus facilement, il est en due forme,
et il nous a donnee quelques esperances de la pouvoir
faire autoriser par le prince de Rhing et par ce
moien vous n'avez esté obligé de demeurer
si tant de temps pour ce subject. Car il faudra
estre les personnes qui autrefois ont esté dans
c'est employ et assigner temps et lieu ce qui nous
semble pouvoir retarder vostre retour. M. le
Griffier estant de retour on fera remarquer tout ce
qui concerne cette matiere et on vous l'envoyera
si vous le trouvez à propos. Mais songez y. Car ce
n'est pas une affaire qui se pourra terminer en
peu de temps. Et si vous l'agruirer et considerer
ce que dessus vous reconnoistrez vous mesmes que
vous n'estes pas en droit de nous faire aucun
reproche sur ce subject. Par les pieces cy jointes
vous verrez ce que nous avons receu de Mr l'Amb.
d'Espagne et de ceux de l'estat espris. Il semble
que S. A. Madame fait grand estât de la faveur
et credit d'iceluy Ambassadeur, ce que je vous desirerois
volontiers, mais je n'ay pas le loisir, et vous
croirez tout ceci par ordre de nostre compagnie, laquelle
vous baise humblement les mains, et par le commandement
express de S. A. Madame vous recommande
les interets de S. A. nostre maistee.

Je suis etc.

D. de Willem.

Le conseil le 14 de May 1656.

R. Prins. 24 May 56.

Monsieur mon frere,

Dans la haste que je vous escrivois ma dernière etc.
la reste j'ay communiqué vos lettres à S. A. Madame
laquelle est très plaisamment satisfaite de vos
services au service de S. A. et m'a demandé si je ne
trouvais qu'il y avoit quelq. étroite correspondance
entre M. de Heenolich et vostre collègue. Je luy
dis si en savoir rien.

Mesieurs du conseil ayant entendu lire le con-

de Prunonch

Heenolich was in dienst van de prinsesse
zoyle en dus een vromer een querend
voor Amelia.